

NOTE D'INTENTION / Date limite de dépôt : 30 mai 2023 à 12h



APPEL À PROJETS /5

*Favoriser l'inclusion
des jeunes en situation
de handicap*



Sous l'égide de la Fondation de France



La loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées pose le principe selon lequel « toute personne handicapée a droit à la solidarité de l'ensemble de la collectivité nationale, qui lui garantit, en vertu de cette obligation, l'accès aux droits fondamentaux reconnus de tous les citoyens ainsi que le plein exercice de sa citoyenneté ».

Ainsi, favoriser l'inclusion doit permettre à un jeune vivant une situation de handicap de pouvoir vivre et avoir accès à des services, des activités et des droits comme tout un chacun. Sa situation de handicap sera amoindrie par les adaptations proposées par son environnement physique et social. C'est ce que vise la Fondation en accompagnant les porteurs de projets.

Avec pour ambition de lutter contre les exclusions, créer et maintenir du lien sur les territoires de l'Eure-et-Loir et du Loir-et-Cher, la Fondation Crédit Agricole Val de France souhaite contribuer à la mise en place de projets collectifs ou par l'achat de matériel, à favoriser l'inclusion des jeunes porteurs de handicap.

Afin de faciliter le traitement de vos informations, et pour le respect de l'environnement, merci de ne pas imprimer ce formulaire, mais de le remplir en ligne. Il vous suffit de l'enregistrer et de nous l'envoyer par e-mail accompagné d'une copie de votre déclaration au Journal Officiel à : fondation.cavdf@ca-valdefrance.fr
Un mail de confirmation de bonne réception de vos éléments vous sera adressé.

Les candidatures peuvent être déposées jusqu'au mardi 30 mai 2023 à midi au plus tard.

MERCI pour votre contribution !
La Fondation Crédit Agricole Val de France



1. STRUCTURE PORTEUSE DU PROJET

Nom :

Rue..... n°.....Code postal :

Ville :Téléphone :

Nom du contact pour cet appel à projets :

Tél. mobile ou ligne directe du contact pour cet appel à projets :

E-mail du contact pour cet appel à projets :

Site internet et/ou réseaux sociaux :

Principales activités :

.....

.....

Statut * (voir encadré sur l'éligibilité au mécénat à la fin du formulaire) :

Association loi 1901

Fonds de dotation

Association d'utilité publique

Fondation d'utilité publique

Autre (préciser) :

.....

Date de création (**vous devez justifier d'1 an d'existence au 13 juin 2023, fournir la**

déclaration au Journal Officiel) :

Votre structure est-elle assujettie à la TVA ? oui non

Avez-vous déjà été financé par la Fondation du Crédit Agricole Val de France ?

oui non



2. CHIFFRES CLÉS

Budget annuel 2022 : €

Budget prévisionnel 2023 :€

Nombre de collaborateurs :

Nombre de bénévoles :

Nombre d'adhérents :

• Les membres du bureau sont-ils des US PERSON (désigne ressortissant, citoyen des États-Unis ou tout étranger résident permanent aux États-Unis, toute personne physiquement présente sur le sol des États Unis) : oui non

• Êtes-vous implanté à l'étranger ou réalisez-vous des opérations à l'international ?

oui non Si oui, avec quel pays ?.....

.....

Avez-vous un lien avec : CUBA, IRAN, CORÉE DU NORD, SYRIE, CRIMÉE ? oui non

3. TITRE DU PROJET

.....

4. TERRITOIRE DE RÉALISATION

.....

5. PRÉSENTATION DU PROJET EN 10 À 15 LIGNES

Origines et causes, contexte local, justifiant la mise en œuvre du projet, et résumé des ateliers numériques envisagés.

.....

.....

.....

.....



6. BÉNÉFICIAIRES

Qui sont les bénéficiaires directs de votre projet ? Comment allez-vous les mobiliser ?
(Profil, lieu de résidence et nombre) :

.....
.....
.....

7. DURÉE

Durée de votre projet et calendrier prévisionnel :

.....

8. ÉTAT DE DÉVELOPPEMENT DU PROJET

Aide au démarrage de l'action Consolidation Essaimage

9. MONTANT DEMANDÉ

Montant du projet : €

Montant demandé à la Fondation CAVDF : €

10. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (si le candidat le souhaite) :

.....
.....
.....
.....



11. LES ÉTAPES DE VOTRE CANDIDATURE

ETAPE 1

La note d'intention doit être complétée et envoyée par mail à : fondation.cavdf@ca-valdefrance.fr pour le **mardi 30 mai 2023 à midi**.

ETAPE 2

Les projets présélectionnés à la suite de cette étape, **recevront à partir du 16 juin 2023 le dossier de candidature complet à renvoyer avec les pièces justificatives pour le mercredi 5 juillet 2023 au soir**. Les projets seront alors instruits par téléphone, visioconférence.

ETAPE 3

Après instruction, les candidats sélectionnés sont invités à **venir présenter leur projet devant le comité qui se réunira mi septembre 2023** dans un lieu (à définir) ou en visioconférence selon les conditions sanitaires.

* Critères d'éligibilité au mécénat

Votre structure est d'intérêt général si elle remplit les conditions suivantes :

- L'activité est **non lucrative et non concurrentielle**. Il est important de noter que l'assujettissement de son activité à la TVA et autres impôts commerciaux exclut a priori un organisme du champ de l'éligibilité au mécénat. Toutefois, l'activité d'un organisme peut être «sectorisée». Dans ce cas, les activités non assujetties à la TVA peuvent être compatibles avec des actions de mécénat. Il convient de souligner enfin que ne sont pas éligibles au mécénat les organismes constitués en sociétés (SA, SCOOP, SARL, etc.) qui sont des organismes à but lucratif au sens fiscal du terme.
- La gestion est **désintéressée**.
- L'activité ne profite pas à un **cercle restreint de personnes**.
- **L'œuvre doit être d'intérêt général**. Cette condition est remplie si l'œuvre revêt l'un des caractères suivants : philanthropique, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial, culturel ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, concourant à la diffusion de la culture, de la langue ou des connaissances scientifiques françaises, -concourant à la défense de l'environnement naturel.

Les porteurs de projets doivent être d'intérêt général, et à ce titre être en capacité d'émettre un reçu fiscal (reçu don aux œuvres, cerfa n° 11580*03).